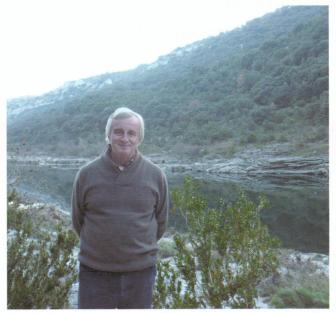


INSPIRÉE DES TRADITIONS COSMÉTIQUES, **LA COSMÉTOPÉE** SE RÉVÈLE COMME UNE EXCEPTIONNELLE OPPORTUNITÉ D'INNOVATION POUR LE SOURCING INTERNATIONAL

Par Jean-Luc Ansel, PhD



Jean-Luc Ansel, PhD, fondateur de la Cosmetic Valley et directeur général

Le recensement des traditions et des plantes liées à la médecine a fait l'objet au cours des siècles, et notamment au XIXème siècle, de nombreuses publications sous le nom de Pharmacopée. Il a permis de développer de nombreux actifs médicaux pour soigner par exemple le cancer (à partir du Taxus baccata), la prostate (Prunus africana) ou la leucémie (Catharanthus roseus).

Par contre aucun inventaire systématique n'a été fait en ce qui concerne les traditions cosmétiques et les plantes qui y sont liées, alors qu'elles concernent le principal organe du corps, c'est-à-dire la peau (17 % du poids du corps), sa protection, son entretien et son embellissement! Nous appelons ce recensement et les informations qu'il génère: La COSMÉ-TOPÉE. Les connaissances recueillies grâce à celle-ci offrent l'opportunité de découvrir de nouveaux actifs et de permettre de nouveaux développements économiques associés à des transferts de technologie dans de nombreux pays à forte biodiversité et où la mémoire des traditions n'a pas encore disparu.

Les usages traditionnels en cosmétique semblent être une source de découverte et d'innovation pleine de promesses.

L'intérêt de la connaissance des cosmétopées des différentes ethnies et/ou pays contribue d'une part, à la sauvegarde de cultures souvent basées sur une mémoire orale en cours de disparition et d'autre part, à l'élaboration d'outils d'innovation scientifique par la découverte de nouveaux composés "actifs" en visant l'optimisation de leur valorisation et renforçant ainsi le développement économique dans le domaine de la cosmétique-parfumerie.

Cette nouvelle approche de sourcing plus respectueuse des hommes et de la nature peut impliquer le développement économique des populations possédant les connaissances des traditions cosmétiques dans le respect du protocole de Nagoya et celui de l'A.P.A (accès et partage des avantages).

La cosmétopée fait partie intégrante du patrimoine culturel d'une population.

Divers auteurs ont décrit les usages traditionnels des plantes polynésiennes pour les soins corporels notamment dans les monoï, mais les enquêtes ethno-cosmétologiques sur le terrain fournissent de nouvelles informations originales. L'étude des plantes et les travaux de recherche de bio-prospection à visée cosmétique permettent notamment de connaître les recettes de préparations à usage cosmétique, tant au niveau sociétal (ethnobotanique), phytochimique que biologique.

Ces travaux aident à caractériser leur potentiel cosmétique en vue de leur valorisation économique avec un modèle d'exploitation commerciale en adéquation avec les règles de l'A.P.A. Les données correspondantes permettront parallèlement de proposer des recommandations en vue d'une gestion durable de ces plantes comme ressources naturelles faisant partie intégrante de la biodiversité.

La cosmétopée constitue une source innovante d'ingrédients cosmétiques inspirée des traditions avec un label "ethnique" et "éthique". C'est aussi une opportunité de sauvegarder la mémoire de traditions orales en voie de disparition concernant notamment la protection de la peau, son entretien et son embellissement.

Ces traditions, fruits des connaissances recueillies et élaborées au cours des siècles, sont des outils de développement économique pour les pays à forte biodiversité qui peuvent être accompagnés par la Cosmetic Valley sous forme d'appui à de telles initiatives ou sous forme de transferts de technologie issus des entreprises du pôle.

LA COSMÉTOPÉE :

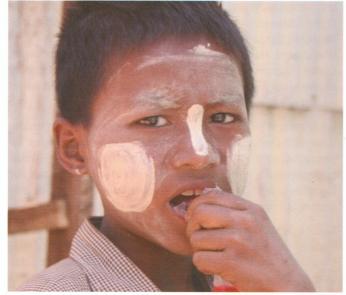
UNE COMPILATION DU RECENSEMENT ET DU RECUEIL DES PLANTES ET DE LEURS USAGES TRADITIONNELS DESTINÉS AUX SOINS DE LA BEAUTÉ.

Le terme « Cosmétopée » a été créé et déposé par la Cosmetic Valley à l'I.N.P.I. (N° : 10 3 719 281, dépôt le 5 mars 2010). Il est la propriété de la Cosmetic Valley, association représentant les acteurs de la cosmétique : Institutions de recherche académique (Universités, CNRS), industries, formation.

La Cosmetic Valley désire que ce nom soit vulgarisé en le mettant à disposition gracieusement pour tous les acteurs français ou étrangers, mais souhaite le protéger, dans l'intérêt général, par un dépôt à l'I.N.P.I. afin qu'il ne soit pas utilisé à des fins commerciales (comme par exemple une marque commerciale ou par toute société qui bloquerait ainsi son emploi dans le cadre d'intérêts privés).

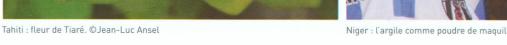
Pour les mêmes raisons, le terme a été déposé en anglais (Cosmetopoeia) conçu sur la même structure, dérivant de la terminologie grecque, que « Pharmacopée » à savoir : kosmos (l'ornement...) et du verbe poiein (faire, fabriquer) (Rey, 2000).

Birmanie : femme fardée de tanaka, produit traditionnel de la région. ©Sophie Ansel Amazonie : Indien au visage décoré à l'aide du Genipa americana. © Jean-Luc Ansel











Niger : l'argile comme poudre de maquillage et de protection. ©Jean-Luc Ansel